

## CHAPITRE 3 : Mesure mise en oeuvre dans le cadre du développement durable

Le cycle de l'eau est à la croisée d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux, impliquant que les services d'assainissement ont un rôle à jouer dans les projets territoriaux de développement durable. Nous souhaitons inscrire votre service d'eau potable au cœur de votre projet de territoire, et devenir un **partenaire de référence dans la construction d'un territoire durable** (Cf. Article 1.10. – Dispositions particulières diverses-1.10.8 – Actions en termes de développement durable).

### 1. Gérer durablement votre service

#### 1.1 Une organisation éprouvée

Nous vous garantissons une organisation orientée vers la satisfaction collective des services techniques et des usagers, l'excellence et l'efficacité de nos prestations, dans le respect de l'environnement.

Notre système de management est certifié nationalement :

- ISO 9 001 (Version 2008)
- ISO 14 001 (Version 2004)
- ISO 50 001



Notre **démarche qualité-sécurité-environnement** a pour objectif une amélioration continue en faveur des clients et de l'environnement qui s'attache à assurer :

- La **maîtrise des risques sanitaires et environnementaux**, ainsi que la conformité à la réglementation dans l'exercice de nos missions ;
- La **prévention des nouveaux risques** et l'amélioration de notre performance ;
- L'**amélioration continue** de nos processus et de la pertinence de nos offres de service
- Le **renforcement de nos compétences** et de la sécurité des personnels.

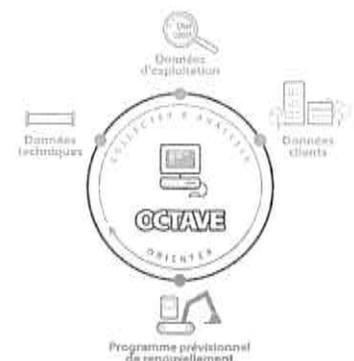
Nous suivons cette démarche au quotidien à travers des indicateurs élaborés au plus près du terrain.

#### 1.2 Des outils à l'appui

La gestion patrimoniale d'un service d'assainissement présente deux grands enjeux :

- La **qualité du service**: en remplaçant les tronçons de réseaux ou les équipements qui sont susceptibles de perturber le bon fonctionnement du service et le confort des usagers ;
- La **préservation du patrimoine de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière** : en permettant de conserver des équipements performants dans la durée.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre dans le cadre de nos missions d'exploitation, une gestion patrimoniale de vos équipements et réseaux notamment basée sur l'utilisation de logiciels permettant d'orienter la politique d'entretien et de renouvellement des équipements.



**REÇU EN PREFECTURE**  
Le 20/12/2023  
Application agréée E-legalite.com

## 2. Notre stratégie pour votre Territoire

Notre offre intègre des actions pour :

### ■ Préserver la biodiversité

Démarche "ZéroPhyto" sur la gestion des espaces verts ; l'entretien des espaces verts du contrat est réalisé sans utilisation de produits phytosanitaires (Cf.Article 6.16. - Démarche ZéroPhyto).

### ■ Promouvoir les économies d'énergie

#### ✓ Mise en œuvre d'un bilan carbone

Nous proposons d'évaluer l'empreinte carbone de la gestion du service de la commune d'Ozoir-la-Ferrière permettant ainsi de déterminer l'impact de chaque poste de consommation en termes d'émissions de CO2. Nous avons ainsi prévu de réaliser 3 empreintes carbone. La première dans les 12 premiers mois qui suivent l'entrée des communes dans le contrat puis à mi-contrat et la dernière année du contrat.

**Nous nous engageons à réduire de 15% les émissions de gaz à effet de serre sur la durée du contrat.**

Le groupe Veolia a pris l'engagement sur 5 ans d'être autonome en termes d'énergie( Méthanisation, panneaux solaires, récupération de chaleur sur eaux usées...)

#### ✓ Pour la consommation d'énergie électrique

Nous nous engageons à réduire de 7% les consommations d'électricité sur la durée du contrat sur le périmètre du service, c'est-à-dire, stations d'épuration et postes de relevage.

#### ✓ Pour la consommation de carburants

- L'optimisation des déplacements
- La formation des équipes à la conduite éco-responsable

### ■ Privilégier l'emploi et les initiatives de votre territoire

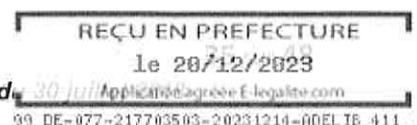
#### ✓ L'insertion de personnes en situation de handicap

Sur le contrat d'assainissement de la commune, nous vous proposons de continuer à travailler en partenariat avec l'ESAT de ROSEBRIE pour assurer les interventions :

- d'entretien des espaces verts
- de nettoyage des rigoles des bassins secs

Ces interventions réalisées en partenariat avec l'ESAT, favorisant l'intégration sociale de personnes en situation de handicap par le travail, représentent 0,16 Équivalent Temps Plein chaque année.

#### ✓ Le recours aux entreprises locales



Chaque fois que possible, nous travaillons avec des entreprises locales pour la fourniture de prestations de terrain, les achats de matière et de fournitures. Cet ancrage dans le tissu entrepreneurial local participe au raccourcissement des cycles des produits et des prestations fournies, tout en optimisant la réactivité opérationnelle.

Nos entreprises locales sur le territoire sont les suivantes :

- SOTRABA : Partenaire principal pour l'utilisation optimisée du fonds travaux avec notamment travaux renouvellement réseaux, fonte de voirie
- SNAVEB : Travaux de curage réseaux et postes
- A2MTP: Sous-traitant pour les petits travaux de maçonnerie et de reprise GC
- ESAT ROSEBRIE: Travaux espaces verts

### ✓ L'action en faveur de l'insertion professionnelle

Notre réseau de campus nous permet de recruter et de former nos équipes à proximité de nos zones d'intervention. Pour les jeunes de 18 à 26 ans qui souhaitent rejoindre le groupe, c'est l'occasion d'intégrer la culture de l'entreprise, ses valeurs, son organisation et ses modes opératoires, tout en apprenant un métier. Cette politique engagée depuis 15 ans favorise l'apprentissage, l'insertion professionnelle et le développement des compétences.

La fondation Veolia, un tremplin pour les initiatives locales, consacre plusieurs millions d'euros par an au soutien de projets d'intérêt général porteurs de développement local. Elle œuvre en faveur de l'insertion professionnelle des plus démunis et des plus vulnérables, en soutenant, par exemple, des initiatives sociales locales parrainées par des collaborateurs du groupe (Cf. Article 1.10. – Dispositions particulières diverses- 1.10.10 – Mesures en faveur de l'insertion sociale)

..

**Plus localement**, notre responsable des ressources humaines **Bertille DUCHAUSSOY** souhaiterait **collaborer** avec le Chargé des Relations Entreprises de la **Mission Locale du Plateau en Brie** afin de lui transmettre régulièrement **l'ensemble de nos besoins en termes de recrutement** : CDI, CDD, alternance et stage.

### ■ Favoriser la diversité

Un engagement concret : le plan d'actions « **Diversité – Egalité des chances** »

Veolia s'est engagé pour la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination. Notre plan d'actions "Diversité-Egalité des chances" repose sur trois leviers :

- Favoriser l'égalité de traitement
- Vivre et gérer la diversité au quotidien
- Développer des standards sociaux minimums
- Il existe également au sein de Veolia un accord handicap en faveur de l'intégration, du maintien et de l'évolution de l'emploi des travailleurs handicapés. Cet accord s'articule autour de 4 axes: le maintien dans l'emploi, le recrutement, le secteur protégé et adapté, la communication/information/sensibilisation auprès des salariés sur le handicap. Des actions sont menées tout au long de l'année sur ces différents axes.

Au niveau du Territoire Marne et Oise, la part des salariés en CDI ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de « Travailleur Handicapé ») représentent 4 % de la masse salariale

Veolia étudie la possibilité de confier l'entretien des vêtements de travail de ses salariés à un ESAT du département de Marne et Oise ayant développé une activité de blanchisserie.

Une recherche des établissements de proximité susceptibles d'assurer la prestation est réalisée en année 1 du contrat, et une expérimentation est conduite avant la fin de la 2ème année du contrat.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023